

Montréal, le 26 juillet 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

Marie Lemay Lachance, avocate
Directrice, Affaires réglementaires et litiges
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à
compter du 1er octobre 2024
Dossier R-4257-2024**

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre d'Énergir de ce jour, demandant un délai pour déposer ses réponses aux séries de questions 13 et 14 relatives à la demande de renseignements (DDR) n° 3 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer les réponses aux séries de questions 13 et 14 de cette DDR **au plus tard le 13 août 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml